

Brest

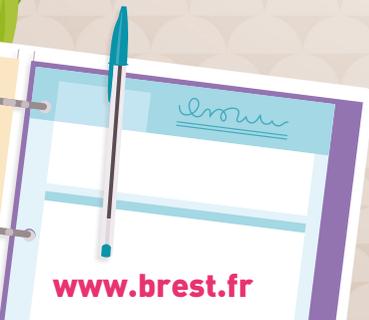
VILLE AMIE DES AINÉ.E.S



Résultats du diagnostic réalisé auprès
des habitant.e.s et des professionnel.le.s
dans le cadre de la démarche
« Villes amies des aîné.e.s »
de l'organisation mondiale de la santé



- Mai 2019 -



www.brest.fr



Brest se construit par le dialogue et l'écoute

L'adhésion de la ville de Brest à la démarche Ville amie des aînés de l'Organisation mondiale de la santé visait à renforcer les actions déjà engagées à Brest autour du bien vieillir et à s'appuyer sur les expériences d'autres villes pour mieux adapter notre territoire aux conséquences du vieillissement dans de multiples aspects de la vie des habitantes et habitants.

Plusieurs villes ont réalisé un diagnostic autour d'échanges avec des habitantes et habitants, des professionnels et des acteurs de la cité. Je remercie toutes les personnes qui à Brest y ont participé. Avec près de 300 participantes et participants, ce travail donne à voir de multiples éléments sur la ville, ses atouts et les axes à renforcer pour demain.

Les éléments issus de ces échanges forment ce document et illustrent combien la ville se construit par le dialogue et l'écoute... Ils alimentent les réflexions, les actions et les projets pour rendre Brest plus attractive, plus solidaire, plus innovante..., en matière d'adaptation à l'âge.

Enfin ils nous montrent que prendre en compte le vieillissement dans la ville, c'est très souvent améliorer la ville pour toutes et tous.

François Cuillandre,
Maire de Brest
Président de Brest métropole





La démarche « Ville amie des aîné.e.s » :

p. 5..... La démarche « Ville amie des aîné.e.s »

Vous nous avez dit...

p. 8..... Les transports et la mobilité

p. 10 ... Les espaces extérieurs

p. 11 ... Les bâtiments

p. 12 ... L'habitat et le logement

p. 14 ... Autonomie services et soins

p. 16 ... Lien social et solidarité

p. 17 ... Culture et loisirs

p. 18 ... La participation citoyenne

p. 19 ... Information et communication

Construire une ville pour tous les âges

Pourquoi cette démarche ?

Afin de renforcer les nombreuses actions engagées dans le cadre de sa politique « Bien vieillir », la ville de Brest a choisi d'adhérer au réseau francophone et à la démarche ville amie des aîné.e.s en décembre 2015. Elle s'engage ainsi à répondre au défi de la transition démographique, aux besoins des aîné.e.s et à construire un territoire accueillant à l'égard de tous les âges.

Imaginer avec les habitant.e.s et les différents acteur.ice.s, la ville de demain

Participative, la démarche Ville amie des aîné.e.s repose sur une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes et se fonde plus particulièrement sur l'expérience des habitant.e.s et notamment sur celle des aîné.e.s.

(...)

Une démarche qui s'inscrit dans la transversalité

Elle vise à renforcer le travail réalisé sur les territoires qui y adhèrent à travers la mise en œuvre d'actions dans des domaines très divers et pas seulement médico-sociaux : l'habitat, les transports, la culture et les loisirs, l'accès aux nouvelles technologies, la participation citoyenne, l'aménagement des espaces extérieurs et des bâtiments, la santé et l'action sociale... Par ailleurs, la transition démographique représente une richesse et un nouveau potentiel de création d'activités.

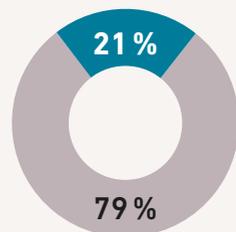
« Nous vivons une transition démographique inédite qui conjugue allongement de la vie, croissance du nombre de séniors et changement dans les manières de vivre la séniorité. »

Serge Guérin, sociologue français, spécialiste des questions liées au vieillissement et à la « seniorisation » de la société

Les séniors à Brest

À Brest, en 2015, d'après les sources INSEE, la part des plus de 60 ans est en moyenne de 21 %. Elle varie d'un quartier à l'autre, allant de 26 % pour le quartier de Saint-Marc, à 19 % pour Bellevue, avec une moyenne de 22 % pour les quartiers Europe, Saint-Pierre, Lambézellec, Quatre-Moulins et 18 % pour le centre ville. À l'horizon 2040, toujours d'après les sources INSEE, ce taux passerait à 27 %.

29 855 habitant.e.s de plus de 60 ans à Brest soit **21 %** de la population



Source INSEE recensement 2015

Un audit urbain pour définir quels sont les besoins

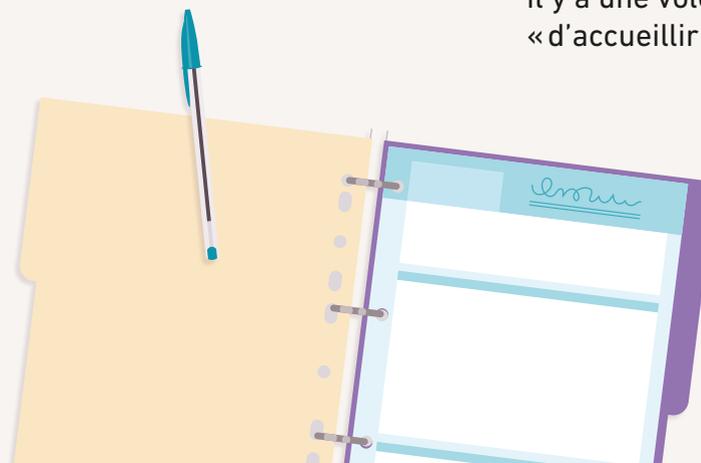
→ **De mai à octobre 2018** : des concertations auprès de 131 habitant.e.s (dont 117 aîné.e.s) et de 47 professionnel.le.s des 7 quartiers de la ville

→ **Des concertations enrichies par :**

- des temps d'échange sous la forme d'ateliers avec les technicien.ne.s de la ville et de la métropole
- une enquête à destination de tous les habitant.e.s de Brest diffusée sur le site de la ville : www.brest.fr

En tout, 290 personnes ont été interrogées : **203** habitant.e.s (dont **160** aîné.e.s) et **87** professionnel.le.s.

La majorité des personnes interrogées évoquent, en parlant de Brest, un cadre de vie agréable avec de nombreux espaces verts, la proximité de la mer et des aménagements, en particulier ceux du tramway et des Capucins, qui ont transformé le visage de la ville. Les points forts de cette ville « à taille humaine » sont la « mixité sociale » et l'engagement de ses habitant.e.s dans le milieu associatif, qui fait dire que c'est « une ville très dynamique ». Avec ses 23 équipements de quartier, il y a une volonté sur Brest « d'accueillir en proximité ».





Les transports et la mobilité



© Yvon Jézéquel / Brest métropole

Les transports en commun

→ Le tramway est un point fort pour la mobilité des sénior.e.s : il est considéré comme « accessible », « confortable », « sécurisant » et « fiable ».

« Le tramway a changé ma vie, pour me rendre à toutes mes activités, je peux prendre le tramway. »

→ Les services de transport à la demande sont appréciés mais ils sont peu connus et trop restrictifs. Si les participant.e.s saluent l'existence du service ACCEMO, ils regrettent en revanche qu'il n'y ait pas de solution similaire accessible à tous.

→ La fréquence des transports en commun est jugée satisfaisante sauf aux heures creuses en semaine et le dimanche et les jours fériés.

■ Les difficultés rencontrées...

→ Particulièrement dans le bus, le risque de chute au moment de l'embarquement et du débarquement des personnes est très souvent évoqué. Les participant.e.s considèrent que les mobilités lentes et les difficultés de mobilité en général pourraient être davantage prises en considération dans les transports en commun.

« Avec mes problèmes de hanches, quand j'arrive dans le tram ou le bus, qu'il redémarre et que je dois m'installer sur un siège avec marche, ce n'est pas du tout évident ! »

→ Parmi les personnes ayant pris part à cet audit, un certain nombre a indiqué que pour elles, certains secteurs sont moins bien desservis par les transports en commun : Lambézellec, Saint-Marc, les Quatre-Moulins, Saint-Pierre.

→ Depuis la mise en service du tramway, des habitant.e.s font remarquer que des arrêts

de bus ont été supprimés ou déplacés. Avec l'éloignement des arrêts de bus, l'accès aux transports en commun apparaît plus compliqué pour certains aîné.e.s interrogé.e.s.

La voiture et le vélo

→ Les personnes auditées utilisent beaucoup leur voiture au quotidien sauf pour se rendre en centre ville. Les habitant.e.s qui se sont exprimé.e.s dans cet audit expliquent qu'ils sont en difficulté quand il faut utiliser les nouveaux horodateurs.

« Je ne vais plus en ville en voiture, car je ne sais pas comment faire pour prendre un ticket de stationnement dans les horodateurs. »

→ Les sénior.e.s audité.e.s sont très peu nombreux.ses à utiliser le vélo dans leurs déplacements.

« Ce n'est pas sécurisant de faire du vélo à Brest ! J'ai investi dans un vélo électrique, je l'utilise très peu. »





Les espaces extérieurs



© Franck Betermin/Brest métropole



© Michel Coquil/Brest métropole

Les habitant.e.s interrogé.e.s apprécient...

→ Les nombreux parcs et les espaces verts qui sont des lieux de rencontre essentiels : le parc de l'Arc'hantel à Saint-Pierre et le parc du Stang-Alar à Saint-Marc sont cités comme des lieux très bien aménagés et accessibles.

→ L'aménagement de la voirie dans certains secteurs avec par exemple la diminution de la hauteur des trottoirs et la mise en place de zones prioritaires aux piétons : trajet du tramway, centre-ville, le Moulin blanc et la rue Simon à Saint-Marc, rue Louis Jouvét à Lambézellec.

■ Cependant...

L'accessibilité de la voirie est à améliorer pour maintenir la mobilité et le lien social :

- trottoirs
- bancs
- toilettes publiques
- zones de rencontre
- mobilier urbain
- rampes : rue de Verdun Saint-Marc, secteur de Recouvrance, rue Bonne-Nouvelle à Lambézellec, avenue Franklin Roosevelt en centre-ville
- temps de traversée des passages piétons
- éclairage : place Napoléon III

Le risque de chutes est très souvent évoqué dans l'espace public.

« Quand je fais mes balades à pieds, je balise mon chemin, j'ai mes repères en fonction des toilettes. »

« Lorsque les trottoirs sont quasiment plats, lorsqu'il n'y a pas tous les dénivelés, c'est plus facile de pratiquer la rue. »

Les bâtiments

Les aîné.e.s audité.e.s considèrent que l'accès aux bâtiments publics et aux commerces s'est largement amélioré

■ Des difficultés rencontrées...

- Pas ou peu de chaises proposées dans les commerces
- Des portes automatiques jugées dangereuses
- Des cheminements parfois compliqués pour accéder aux bâtiments (distance à parcourir)
- Des marches pour accéder à certains commerces

Lors de cet audit, des aîné.e.s se sont inquiété.e.s de la fermeture de commerces de proximité dans les quartiers.



L'habitat et le logement



© Frédéric Le Moulleur/Brest métropole

Un attachement au quartier et aux commerces de proximité

La plupart des habitant.e.s interrogé.e.s souhaitent vieillir dans leur quartier en restant chez eux.elles. Ils.elles soulignent qu'il est important pour être bien dans son logement d'avoir accès facilement aux commerces, aux services et aux transports.

La proportion de logements dont l'accessibilité pose problème

Elle est importante, particulièrement en centre-ville, à Lambézellec, Kerangoff, Valy hir et Kerourien :

- immeubles datant des années 50-60 sans ascenseur
- immeubles équipés d'ascenseurs accessibles par des escaliers (demi-étage)
- portes sécurisées trop lourdes

Le problème de l'isolement de certaines personnes âgées est souvent abordé au cours des échanges, conséquence entre autres d'un habitat inadapté.

« Certains immeubles sont des vraies forteresses. Les personnes se retrouvent un peu enfermées chez elles ».



outil@urme Team / Brest métropole aménagement



© Team / Brest métropole aménagement

Le souhait de nouvelles formes d'habitat collectif

Les aîné.e.s présents sur les concertations souhaiteraient que d'autres solutions d'hébergement soient proposées et facilitées : des habitats intermédiaires entre le domicile et l'EHPAD, avec une attention portée à la mixité intergénérationnelle et sociale et l'existence d'espaces communs (buanderie, jardin, salle d'activités).

« On reste jeune parce qu'on est entouré de jeunes. Quand on est entouré d'autres personnes, il y a une espèce de solidarité, d'échange de bons procédés. »

Des freins évoqués pour adapter son logement au vieillissement

- Complexité des démarches
- Coût trop élevé des travaux d'aménagement
- Délai important pour adapter son logement
- Manque de connaissance concernant les aides à l'adaptation des logements : à qui s'adresser, où trouver l'information ?
- Crainte des abus commerciaux d'entreprises de travaux
- Présence des ouvriers pendant les travaux et les désagréments occasionnés

« C'est difficile lorsqu'on est très âgé de supporter toute une équipe d'ouvriers pendant deux semaines de travaux. Toutes ces démarches sont stressantes pour les personnes âgées. »

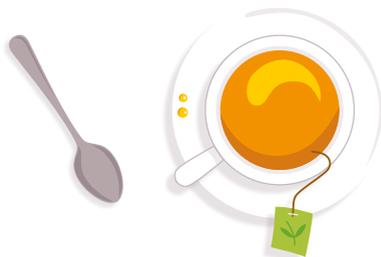


© Sébastien Durand / Brest métropole

Autonomie services et soins



© Mathieu Le Gall / Brest métropole



Les participant.e.s considèrent qu'il y a une offre importante de services d'aide aux personnes âgées sur Brest

Une offre qualifiée de « consistante » et « variée ». Parmi les services cités par les participant.e.s, on retrouve les services de portage des repas à domicile, les services d'aide à domicile, le Centre local d'information et de coordination (CLIC), les visites de l'Office des retraités de Brest (ORB), le réseau Voisin'âge...

Les services de santé sont appréciés et jugés suffisants

En général, dans les quartiers, les aîné.e.s présent.e.s sur les concertations trouvent facilement un.e médecin ou un.e spécialiste.

■ Des difficultés constatées...

- Sur le quartier de l'Europe, l'accès aux spécialistes est plus compliqué
- L'information et la communication concernant les services d'aide pourraient être améliorées : lisibilité et visibilité (exemple du CLIC cité)
- Les aîné.e.s regrettent que les médecins généralistes et les spécialistes se déplacent très peu à domicile
- La prévention et l'information en direction des aidant.e.s pourraient être améliorées
- Les personnes interrogées évoquent un manque de dispositifs de transition entre le domicile et l'hôpital ou entre le domicile et la maison de retraite (accueils temporaires).

Lien social et solidarité



© Ivan Breton / Brest métropole

Les aîné.e.s interrogé.e.s se sentent intégré.e.s et respecté.e.s dans leur quartier

Ils.elles sont très investi.e.s dans les associations locales en tant que bénévoles.

Ils décrivent une bienveillance entre les habitant.e.s au sein des quartiers et des solidarités dans les immeubles.

■ Mais ils décrivent aussi...

- Un sentiment de cloisonnement entre les générations
- Un regard de la société sur la vieillesse considéré comme peu réaliste et souvent caricaturé
- Un sentiment d'exclusion avec la perte physique ou intellectuelle dans une société qui valorise la performance

« On rend aussi des services à la société. Il n'y a qu'à voir le rôle des retraités comme bénévoles, comme animateurs, comme aidants. »

Culture et loisirs



Une offre dense et variée sur l'ensemble de la ville

L'ensemble des participant.e.s témoigne d'une offre d'activités de loisirs importante et satisfaisante dans tous les quartiers de Brest avec des propositions qui peuvent convenir à tous. L'ORB et les équipements de quartier sont souvent cités comme des lieux d'activités et de rencontres.

« Il y a des équipements variés, bien répartis sur la ville : théâtres, piscines, médiathèques, équipements de quartier. On a de la chance ! »



■ Mais des difficultés de participation en lien avec :

- le degré d'autonomie et de mobilité
- le coût des loisirs
- des horaires peu adaptés au rythme des plus âgé.e.s
- un accompagnement insuffisant vers les activités pour rompre l'isolement subi

« Le jour où je ne serai plus indépendante, ce qui va me coûter c'est de ne plus pouvoir aller au cinéma, de faire des choses simples. »



© Ivan Breton / Brest métropole



© Ivan Breton / Brest métropole

© Ivan Breton / Brest métropole

La Participation citoyenne

La plupart des aîné.e.s présent.e.s sur les concertations se considèrent pleinement citoyen.ne.s

Selon les personnes interrogées, le passage à la retraite est un moment important qu'il faut « préparer », « réfléchir ». Elles considèrent qu'elles ont encore des choses à transmettre et que le bénévolat est un moyen de rester actif et de garder une place dans la société.

« On dit départ en retraite, moi je dis plutôt, on arrive en retraite, on arrive vers une autre vie et on laisse notre expérience, notre vécu mais on l'apporte aussi aux autres, on a des choses à transmettre. »

Les personnes auditées ne trouvent pas difficile de s'engager dans une activité bénévole, mais elles pensent qu'il faut pouvoir trouver l'information. La communication sur les offres de bénévolat est à améliorer.

■ Malgré tout, un sentiment de disqualification...

Les personnes interrogées apprécient de pouvoir participer aux instances de concertation de leur quartier, mais elles aimeraient qu'une instance de représentation, de délibération et de discussion soit réservée aux personnes âgées à Brest pour entendre les aîné.e.s sur tous les points de la vie citoyenne et en particulier sur les points qui les concernent.

Information et communication

L'information sur tous les sujets ne manque pas à Brest

Selon les habitant.e.s consulté.e.s, les équipements de quartier, les médiathèques et les mairies de quartier sont des lieux « ressources » pour trouver des renseignements sur les services destinés aux personnes âgées et sur les activités culturelles et de loisirs. Plusieurs supports sont cités comme sources d'informations : les journaux gratuits, la presse locale, le journal de quartier, le magazine Sillage, la télévision locale, la radio, internet, les affiches, les flyers et les grands panneaux d'affichage sur la ville.

■ Mais des difficultés d'accès à l'information sont évoquées en raison...

- De la multiplicité des lieux et des supports d'information.
- Du manque de lisibilité des supports écrits : sigles, police de caractère, masse d'informations.
- De l'isolement de certaines personnes.
- De la complexification des outils de communication avec la dématérialisation et l'automatisation des services, d'où l'importance d'accompagner les usages numériques.

« Les présentations sur les flyers sont très attractives mais ce n'est pas toujours très clair ! »



Un grand merci

Aux habitant.e.s, aux professionnel.le.s,
aux acteur.ice.s du territoire, aux agent.e.s de la ville et de la métropole
qui ont participé aux concertations Ville amie des aîné.e.s.

La démarche continue !

**Le travail se poursuit avec les habitant.e.s,
les partenaires et les directions
des services de la ville et de la métropole
pour la co-construction d'un plan d'action.**

